

Contrôle technique en CNPE

BÉNÉFICE POUR L'ENTREPRISE

La formation permet de rappeler les règles importantes en matière de contrôle technique en CNPE et d'évaluer le collaborateur.

 **Durée : 1 jour (7h)**

 **Lieu : Nancy ou site client**

 **Tarif : Voir grille tarifaire**

 **Disponibilités et délais d'accès :**
Proposition de session sous un mois

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de formation
- Pédagogie participative

MÉTHODOLOGIE

- Théorie en salle
- Pratique en salle

PUBLIC CIBLE

- Contrôleur
- Tuyauteur habilité HN2
- Soudeur habilité HN2
- Chef d'équipe
- Chef de chantiers

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base: lire, écrire et compter en français
- Etre habilité HN2

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique

LIVRABLES

- Support de formation
- Attestation de formation

POUR ALLER PLUS LOIN

- Accompagnement terrain



Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître l'importance du contrôle technique dans le cadre des opérations de maintenance en centrale nucléaire
- Connaître les règles essentielles à respecter lors de sa mise en œuvre et les responsabilités qui y sont liées
- Réaliser un contrôle technique



Contenu

- Qu'est-ce que le contrôle technique ?
- Pourquoi effectuer un contrôle technique ?
- Qui le réalise ?
- Quand doit-il être réalisé ?
- Comment le réalise-t-on ?
- Que faire en cas de contrôle technique non conforme ?
- Quelles sont les conséquences d'un contrôle technique défaillant